الجمهوريـــة الجزائريـــة الديمقراطيـــة الشعبيـــة

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التكويـــن والتعليـم المهنيـــين

MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

INFEP

Institut National de la

Formation et de l'Enseignement professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

Poterie Traditionnelle

Niveau II : Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)

N° VISA

INFEP/193/12/21A

Année 2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier :**poterie traditionnelle , niveau II « CAP ».**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entrepriseset les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formationet de l'enseignement professionnels (INFPet IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
Marhoug Nadia	PSFEP	CFPA Rouiba f
Moula Ahmed	PSFEP	CFPA Bousmail
MehibealFateh	PFEP	CFPA Ain naadja
Moukrani Farid	PFEP	CFPA Kouba
Ouazib Malika	CIP	IFEP Birkhadem

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	**04**
1	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	**05**
2	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	**06**
2.1	Destination	**06**
2.2	Structure du programme de formation par apprentissage	**06**
2.3	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	**08**
2.4	Documents pédagogiques	**08**
3	**Profil du métier (spécialité)**	**09**
3.1	Identification du métier (spécialité)	**09**
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	**09**
3.3	Capacités professionnelles	**09**
3.4	Exigences du métier et conditions de travail	**09**
3.5	Responsabilité du travailleur	**10**
3.6	Evolution dans la carrière	**10**
4	**Curriculum du métier (spécialité)**	**11**
4.1	Objectif principal du curriculum du métier (spécialité)	**11**
4.2	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	**12**
4.3	Synthèse du curriculum	**13**
4.4	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	**14**
4.5	Curriculum de l'Etablissement de formation	**15**
4.6	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	**44**
5	**Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences**	**56**
5.1	Organisation pédagogique de la formation	**56**
5.2	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	**56**
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	**56**
5.2.2	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	**58**
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	**58**
5.2.4	Formation complémentaire	**58**
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	**59**
5.4	Suivi et évaluation des compétences	**60**
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	**60**
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	**60**
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	**61**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Introduction :

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte»de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.
La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;

- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP) ;

- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;

- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1- Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage:

Parmi les objectifs généraux dela formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2- Présentation du programme de formation par apprentissage :

2.1- Destination :

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenusde cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2- Structure du programme de formation par apprentissage :

Le chapitre 3 :« ***Profil du métier (spécialité)***» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 :« ***Curriculum du métier (spécialité)***» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4),le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie yafférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « ***Formation de base*** » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La ***synthèse du Curriculum,*** présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, detechnologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Lecurriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : Décrit le processus de « ***Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences*** » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3- Processus d'acquisition des compétences professionnelles :

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4- Documents pédagogiques :

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3- Profil du métier (spécialité) :

3.1- Identification du métier (spécialité) :

Dénomination de la spécialité	Poterie traditionnelle
Code spécialité	ART 1204
Branche professionnelle	Artisanat traditionnelle
Durée de la formation	12 mois
Niveau d'accès	Fin de cycle primaire
Niveau de qualification	II
Diplôme sanctionnant la formation	CAP

3.2- Domaine d'activité/ description du métier (spécialité) :

Le potier est un artisan spécialisé dans la création et la fabrication d'objets à des fins utilitaires, artistiques ou esthétiques.

3.3- Capacités professionnelles :

L'ouvrier en poterie traditionnelle est capable de :

- Faconner un modele
- Secher et finir le modele,
- Décorer la piéce,
- Cuir la piéce,
- Emailler la piéce,

3.4- Exigences du métier et conditions de travail :

Physiques :

- Bonne constitution physique
- Etre résistant à la fatigue
- Supporter la station assise prolongée

Intellectuelles :

- Capacité d'attention
- Savoir travailler en équipe
- Patience
- La capacité d'écoute
- Le dynamis
- Une bonne dextérité manuelle

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

- Sens des formes

- Sens artistique

- Sens du toucher

- Sens de planification et de l'organisation

- **Lieu de travail :**
 une structure artisanale,
 une entreprise industrielle

· **Eclairage :**Eclairage naturel et artificiel.

· **Température :**Ambiante

- **Bruit et vibration :**Bruits et vibrations : Bruits des équipements : concasseur, broyeur, tour électrique, tamis vibrant etc. …

· **Poussière :**Milieu altéré de poussière

· **Risques professionnels :** - Allergies dues aux poussières
- Brûlures : légères
- Innovation de produits nocifs : les oxydes
- Station debout prolongée

Contre-indications :- Vue insuffisante après correction

- Handicap moteur.

- Troubles moteurs des membres inférieurs ou supérieurs

3.5 - Responsabilité du travailleur

- Sur le travail réalisé, les équipements, les outillages et les matières d'oeuvre.

3.6 - Evolution dans la carrière

-Chef d'atelier.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4- Curriculum du métier (spécialité) :

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.
La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1- Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité) :

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- ***Les compétences de baseliées au métier***permettantune intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formationau début de sa formation ;

- ***Les compétences techniques du métier***permettantune maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formationet dans l'entreprise formatrice ;

- ***Les compétences complémentaires*** favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant quepartie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement ***des compétences clés*** visant ***les qualités comportementales*** ainsi que ***les compétences environnementales*** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel ;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2- Champs d'activité et leurs compétences professionnelles :

Les champs d'activités du métier **poterie** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02	Préparationde la piéce
Champ d'activité 03 :	Réalisation de la piéce
Champ d'activité 04 :	Formation complémentaire

Les ***compétences professionnelles*** par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liéesau métier
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique

Champ d'activité 02 : Préparation de la piéce

- Appliquer les techniques de préparation de la pate argileuse
- Fabriquer les moules et couler la barbotione

Champ d'activité 03 : Realisation de la piéce

- Tourner une piéce sur un tour electrique
- Faconner une piéce

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Champ d'activité 04 : Formation complémentaire

- S'initier à l'outil informatique
- Appliquer la législation et la réglementation du travail
- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 14

Durée de la formation : 12 mois

Volume horaire total : 1840 H

N°du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	14	06	00	20
02	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement liées au métier	14	06	00	20
03	Appliquer la législation et la réglementation du travail	16	04	00	20
04	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique	10	04	00	24
05	Preparer la pate argileuse	15	18	424	500
06	Preparer les moules	10	15	400	480
07	Faconner la piéce	10	26	401	400
08	Ebllir la piéce	10	22	361	328
09	S'initier à l'outil informatique	16	08	00	24
10	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	06	06	00	12
11	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	06	06	00	12
Total en Heures de Formation		**186**	**86**	**1568**	**1840**

Total EFP	**272**	**15%**
Total entreprise	**1568**	**85%**
Total formation	**1840**	**100%**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total				1er semestre			2ème semestre		
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	20	20	00	10	00	10	10	00	10
Module 2	20	20	00	10	00	10	10	00	10
Module 3	20	20	00	10	00	10	10	00	10
Module 4	24	14	00	12	00	12	12	00	12
Module 5	500	28	424	08	140	148	06	154	160
Module 6	480	30	400	26	100	126	10	120	130
Module 7	400	36	401	08	92	100	06	104	110
Module 8	328	32	361	08	92	100	06	104	110
Module 09	24	24	00	12	00	12	12	00	12
Module 10	12	12	00	6	00	06	06	00	06
Module 12	12	12	00	6	00	06	06	00	06
Total	1840	272	1568	156	764	920	116	804	920

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.5. Curriculum
de l'établissement de formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE (1) : FORMATION DE BASE

MODULE (1) : Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation : Théorie : 14H Pratique :06H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	***Identifier le métier et ses débouchés***	- Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité - Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation - Visiter un atelier de la spécialité - Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement - Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle	- Informations générales sur le métier et son histoire - Présentation du profil professionnel du métier - Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation - Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle - Présentation des voies potentielles pour un futur emploi,	
1.2	***Connaître le parcours de formation***	- Idntifier les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation - Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée - Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation	- Informations générales sur le déroulement de la formation - Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles - Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.3	***S'informer sur le métier et son environnement professionnel***	- Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs - Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	- Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives - Perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (2) : Appliquer les règles d'hygiène, de sécuritéet de protection de l'environnement liées au métier

Durée de la formation : Théorie : 14 H Pratique : 06 H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	***Identifier et Appliquer lesrègles d'hygiène et desécurité en milieuprofessionnel***	- Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail - Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier - Déterminer et mettre en oeuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail	- Notions élémentaires d'hygiène et desécurité au travail - Définition les règles d'hygiène et desécurité spécifiques au métier - Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieuprofessionnel - Réglementation en matière d'hygièneet de sécurité	
2.2	***Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention***	Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales - Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles à l'utilisation □ Des outils □ Des matières premières et des produits nocifs □ Du courant électriques et des gaz - Définir les moyens de protection individuelle	Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention - Règles générales pour la protection des biens et des personnes - Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation - Actions à accomplir ou comportement à adopter en présence d'accident ou d'incendie - Plan et procédures d'évacuation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.3	***Définir et appliquer les mesures et les moyens de protections individuelle et collective***	Définir les moyens et les mesures de protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilations, plan d'évacuation et issues de secours) - Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation, issues de secours) - Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur - Appliquer les mesures de protection collective -	- Règles de sécurité et les techniques des premiers soins - Procédures d'utilisation des différents matériels de soin et de protection - trousse depremiers soins - Extincteurs - Plans d'évacuation - Issues de secours - Portes Coupe-feu - Manuel pratique des premiers soins	
2.4	***Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection***	- Définir les risques mageurs sur l'environnement - Connaitre le programme national pour la protection de l'environnement	- Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement - Programme national pour la protection de l'environnement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (3) : Appliquerla législation et la réglementation du travail				
Durée de la formation :	**Théorie : 16 H**		**Pratique : 04 H**	
N°	**Sous compétences professionnelles**	**Activités professionnelles à couvrir / à exécuter**	**Savoirs théoriques nécessaires**	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres**
3.1	***Acquérir les notions de base de la législation***	- Définir la législation générale - Appliquer la législationdes artisans	- Notions sur la législation - Généralités sur la législation des artisans	
3.2	***Identifier la réglementation du travail***	- Définir les droits et obligations de l'employé - Définir les droits et obligations de l'employeur	- Droits du travailleur : • Rémunération du travail • Congés : annuel – maladie, etc. • Droit à la formation • Protection sociale et professionnelle :Sécurité sociale, retraite,maladiesprofessionnelles, œuvres sociales, accident de travail, etc. - Droits de l'employeur : • Embauche des employés à son service • Gestion du travail • Consignes et ordres liés au travail • Résiliation du contrat de travail dans les limites autorisées par la loi • Règlementation interne	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (4) : Appliquer les notions de base de la langue d'enseignementet les formules de calcul arithmétique

Durée de la formation : Théorie : 20 H **Pratique : 04 H**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.1	**Appliquer les techniques d'expression, d'écriture et de communication**	Etudier et analyser une commande d'un client Elaborer une commande de matière d'oeuvre et/ou de prestations Participer et intervenir lors d'une séance de travail Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc. …) Maîtriser le langage technique et professionnel et de communication avec les collaborateurs et les clients	- Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication - Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) et leur formulation - Formes et objectifs des documents de travail - Techniques d'expression et de communication professionnelle liées au métier (spécialité)	
4.2	**Calculer le prix de revient et le prix de vente d un article**	- Appliquer les formules de base de calcul professionnel lié au métier - Déterminer et calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages	- Le prix de revient - Le prix de vente - Cout d'achat et bénéfice	- Les bases du calcul professionnel - Les règles de calcul de rapports et de taux

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.3	***Utiliser les techniques de communication à l'exerce du métier***	- Définir les notions de base de la communication - S'exprimer dans un langage technique et professionnel - Appliquer les règles de la communication verbale et non verbale	- Notionsde basede la communication : • Définition • Emetteur – Récepteur • Code – canal • Schéma du processus de communication - Règles de communication • Communication verbale : * Voix : ton - débit – articulation * Vocabulaire : maîtrise de la langue * Formules de politesse • Communication non verbale : * Sourire –regard - écoute * Geste * Posture	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.4	***Utiliser les formules de base du calcul arithmétique***	- Utiliser les quatre opérations de base - Utiliser les différentes méthodes de calcul		- Etude des quatre opérations de base • Addition • Soustraction • Multiplication • Division - Règle de trois - Nombres entiers - Nombres décimaux - Fractions Différentes méthodes de calcul

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE (2) : PREPARATION DE LA PIECE

MODULE (5) : Preparer la pate argileuse

Durée de la formation : Théorie : 15H Pratique : 18H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
.1	***Organiser l'espace de travail***	▪ Aménager le poste de travail ▪ Choisir la matière première ▪ Sélectionner les outils de travail	- Amenagement de l espace - Choix de l'outillage et matériel de travail • Caractéristiques • Utilités • Mode d'emploi - Classification des matières premières : * Argiles plastiques * Adjuvants * Fondants - Nature et rôle des constituants dans le mélange - Propriétés des argiles - Composition des argiles - Couleur des argiles	- Hygiene et securite

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2	***Appliquer les techniques de preparation de la pate argileuse***	▪ Concasser les matières dures ▪ Broyer les matières tendres ▪ Tamiser les matières premières ▪ Humidifier le mélange ▪ Malaxer le mélange ▪ Conserver la barbotine ▪ Désaérer la pâte argileuse ▪ Conserver la pate argileuse	- Les étapes de préparation de la pate Concassage t broyage Le tamisage Le malaxage Le séchage de l'argile (en forme de pate en passant par le filtre presse ou dalle de plâtre - Pâte argileuse * Définition * Propriétés * Procédés de fabrication * Domaine d'utilisation Préparer une pâte liquide (barbotine)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (6) : Preparer les moules				
Durée de la formation :	**Théorie :10H**		**Pratique : 15H**	
N°	**Sous compétences professionnelles**	**Activités professionnelles à couvrir / à exécuter**	**Savoirs théoriques nécessaires**	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres**
6.1	***Preparer la barbotine***	▪ Choisir les matières premières ▪ Preparer le dosage du melange ▪ Agiter et mixer le melange ▪ Filtrer le melenge	-La barbotine - Modelage	Rappel sur l argile
6.2	***Fabriquer les moules et couler la barbotine***	▪ Préparer les matériaux et les outils ▪ Choisir le prototype à mouler ▪ Préparer et fixer le prototype sur la table du travail ▪ Mesurer et coffrer le prototype ▪ Préparer le plâtre ▪ Couler le plâtre ▪ Laisser agir le plâtre ▪ Décoffrer l'ensemble ▪ Finir et sécher le moule	- Techniques de coulage - Les moules	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE (3) : REALISATION DE LA PIECE

MODULE (7) : Faconner la piece

Durée de la formation : Théorie : 10H Pratique : 26H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
.1	***tournner une piecesur un tour électrique***	▪ Couper et pétrir la pâte argileuse ▪ Centrer la boule d'argile sur la girelle ▪ Creuser la boule d'argile ▪ Elever l'argile ▪ Tourner les formes ▪ Séparer et lever l'objet du tour	▪ Technique de centrage de la boule ▪ Technique de creusage de la boule ▪ Techniques d'elevage des parois - Technique de séparation des objets de la girelle ▪ Gestes professionnelle	- Calcul professionnel - Hygiene et securite
.2	***Faconner la piece***	▪ Choisir le modèle a réalisé ▪ Choisir le type d argile ▪ Choisir la méthode de travail ▪ Faconner la piece et ses composante ▪ Assembler les composantes ▪ Secher la piece ▪ Cuir la piéce	1- Procedes de faconnage 2- preparation de la cuisson - techniques et methodes de verification des pieces - Techniques d'enfournement des pieces - Procedes de cuisson des pieces - Refroidissement du four	- Calcul professionnel - Hygiene et securite

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (8) : Emblissement de la piece				
Durée de la formation :	**Théorie : 10H**		**Pratique : 22H**	
N°	**Sous compétences professionnelles**	**Activités professionnelles à couvrir / à exécuter**	**Savoirs théoriques nécessaires**	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres**
.1	***Appliquer les techniques de finition***	• Aménager le poste de travail • Préparer les outils de finition • Centrer l'objet sur le tour • Tournasser l'objet • Séparer et lever l'objet du tour • Sécher l'objet	- Techniques de finition - Les types de séchage - Techniques de tournassage *Définition *Mécanisme *comportement de l'argile au séchage * différents procédés de séchage - Techniques de sechage	- Hygiene et securite

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

.2 3	***Suivre les procedures de cuisson***	▪ Préparer les pieds et les plaques d'enfournement ▪ Enfourner les objets ▪ Régler la température et le palier de la cuisson ▪ cuire les objets ▪ Laisser le four se refroidir ▪ Défourner les objets	- preparation de la cuisson - techniques et methodes de verification des pieces - Techniques d'enfournement des pieces - Procedes de cuisson des pieces - Refroidissement du four	- Calcul professionnel - Hygiene et securite

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3	Appliquer les techniques de décoration	- Déterminer les différents types de motifs ▪ poncer et dépoussiérer l'objet ▪ Répartir soigneusement au crayon l'objet en différentes parties ▪ Préparer le pochoir ▪ Fixer et reporter ~~le~~ motif sur l'objet ▪ piquer le motif sur le calque ▪ Tracer les motifs ▪ Colorer le motif ▪ Emailler ▪ Finir l'objet	▪ Les différents procédés de décoration ▪ Déterminer les différents types de motifs ▪ techniques de travail sur la tournette ▪ techniques d'utilisation des outils ▪ les diverses techniques de décors sur pièce crue ▪ Tecjniques d'emaillage ▪ Techniques de finition	- Dessin d'art - hygiene et securite

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
13.2	- Utiliser les techniques de vente	- Définir le métier de vendeur - Accueillir le client et découvrir son besoin	- Le métier de vendeur * Mission et objectifs principaux * Description des différentes taches à réaliser (Préparation de l'espace de vente ; Accueil et conseil ; vente ; activités administratives) * Les techniques de communication - Les techniques efficaces de l'accueil en surface de vente * Comprendre les enjeux de l'accueil * Créer un climat de bien être avec le client * Détecter les types d'achats du client (achat coup de cœur/souvenir/plaisir /cadeau) * Conseiller le client en fonction de son type d'achat * Découvrir le besoin grâce a des	- Techniques de communication

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

			questions ciblées sans « assommer » le client et le faire fuir	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE (4) : FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE 09) : S'initier à l'outil informatique

Durée de la formation : Théorie : 20 H Pratique : 04 H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
13.1	***Identifier les éléments composants un poste de travail informatique et assurer leurs connexions***	- Identifier la composition d'un poste de travailinformatique - Définir la fonction de chaque élément du poste detravail informatique - Raccorder les différents éléments d'un micro-ordinateur	- Historique du micro-ordinateur - Présentation générale d'un micro-ordinateur et de ses composants • Hardware ∗ Unité centrale ∗ Périphériques • Software ∗ Systèmes d'exploitation ∗ Logiciel d'application - Raccordement des différents éléments du micro-ordinateur	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
13.2	***Utiliser les fonctions de base du système d'exploitation « Windows »***	- Identifier les éléments de l'interface Windows - Utiliser correctement les principales fonctions dusystème d'exploitation Windows	- Introduction aux systèmes d'exploitation : • Définition • Différents types de systèmes d'exploitation - Environnement Windows • Bureau et ses éléments • Utilisation de la souris • Etude du clavier - Explorateur Windows • Démarrage et fermeture des programmes • Poste de travail • Panneau de configuration • Gestion des fichiers et dossiers - Gestion des fenêtres - Gestionnaire de l'imprimante	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
13.3	***Utiliser un logiciel de tableau de calcul « Excel »***	- Identifier l'Excel et ses barres de menu - Créer des classeurs - Utiliser les formules de calcul - Utiliser une base de données sous Excel	- Définition d'un tableur - Présentation de l'environnement Excel : • Lancement de l'Excel • Ecran Excel • Barre de titre • Barres de menus • Barre d'outils • Barre d'état • Feuille de calcul et cellules • Classeurs - Insertion des : lignes colonnes, formules de calcul,etfonctions	
13.4	***Utiliser un système de facturation***	- Identifier les différents organes d'une caisse - Identifier les fonctionnalités du logiciel de caisse	- Généralités sur le système d'encaissement informatisé - Les différents organes d'une caisse enregistreuse tactileinformatisée • Clavier tactile • Editeur de ticket • Tiroir-caisse - Différentes foncitonnalités du logiciel	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

	Exploiter l'Internet	- Utiliser les navigateurs réseau - Rechercher des informations sur Internet - Télécharger des fichiers	- Introduction à l'Internet - Création et exploitation des Emails - Manipulation des moteurs de recherche	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (10) : Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial				
Durée de la formation :	**Théorie : 06 H**		**Pratique : 06 H**	
N°	**Sous compétences professionnelles**	**Activités professionnelles à couvrir / à exécuter**	**Savoirs théoriques nécessaires**	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres**
14.1	***Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes***	- Identifier les différentes organisations de l'entreprise : • Types d'entreprise • Structures hiérarchiques • Structures fonctionnelles - Identifier les fonctions essentielles : • Fonction gestion et ses tâches essentielles • Fonction financière et ses tâches principales • Fonction production • Fonction commerciale	- Statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) - Composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements, etc.) - Bilan financier, rendement - Règlement intérieur d'une entreprise	
14.2	***Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation***	- Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) - Définir les principeset la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés - Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	- Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) - Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
14.3	***Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale***	- Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché - Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux - Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion	- Notions et principes de satisfaction des besoins du client - Avantages des produits novateurs - Principes de base de la liaison : produit - prix et promotion	
14.4	***Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles***	- Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » - Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier - Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet - Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	- Présentation des règles élémentaires pour monter et réaliser un projet réussi - Présentationdes atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

14.5	***Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange***	- Définir les différents composants - S'informer sur les techniques de gestion - Identifier les outils de gestion - S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin - Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage	- Présentationdes différents modèles d'outils de gestion : • Fiche d'inventaire • Bon d'entrée • Bon de sortie • Bon de commande • Bon de livraison - Techniques d'approvisionnement du magasin - Différents modèles de support et rayonnage de rangement	

MODULE (11) : S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation : Théorie : 06 H Pratique : 06 H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
15.1	***Elaborer un curriculum vide (CV)***	- S'informer sur les avantages d'un curriculum vitae (CV) bien élaboré et de son utilisation - Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV) - Décrire les composantes avec précision : identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualité personnelle, etc. …	- Modèle de rédaction d'un curriculum vitae (CV) - Principes directeurs etavantages de l'utilisation d'un curriculum vitae (CV)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

15.2	***Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)***	- Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, objet, date) - Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : référence de formation, expérience, présentation, âge, etc. … - Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement	- Modèle de rédaction de la demande d'emploi - Techniques de communication	

N°	**Sous compétences professionnelles**	**Activités professionnelles à couvrir / à exécuter**	**Savoirs théoriques nécessaires**	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres**
15.3	***Préparer et réaliser un entretien d'embauche***	- Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche - Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue - Distinguer les différents types d'entrevue en tenant compte de leurs atouts - Rechercher les informations sur : • L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives • Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice	- Applications des simulations	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

15.4	***Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi***	- Connaître les structures du service public chargé - Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi - Rechercher des informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifié - Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état	- Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et mission (ANEM-ALEM- la commune, …etc.) - Information sur le tissu économique de la région et de la localité - Présentation du dispositif d'aide en emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANJEM…etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE (2) : PREPARATION DE LA PIECE

MODULE (6) : Preparer la pate argileuse

Durée de la formation : 424 H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
6.1	***Organiser l'espace de travail***	▪ Aménager son poste de travail ▪ Choisir la matière première ▪ Sélectionner les outils de travail								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

	Appliquer les techniques de preparation de la pate argileuse	▪ Concasser les matières dures ▪ Broyer les matières tendres ▪ Tamiser les matières premières ▪ Humidifier le mélange ▪ Malaxer le mélange ▪ Conserver la barbotine ▪ Désaérer la pâte argileuse ▪ Conserver la pate argileuse								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE (3) : REALISATION DES PIECES

MODULE (6) : Faconner les pieces

Durée de la formation : 400 H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
6.1	***tournner une piecesur un tour électrique*** **7**	▪ Couper et pétrir la pâte argileuse ▪ Centrer la boule d'argile sur la girelle ▪ Creuser la boule d'argile ▪ Elever l'argile ▪ Tourner les formes ▪ Séparer et lever l'objet du tour								
	Faconner la piece	▪ Choisir le modèle a réalisé ▪ Choisir le type d argile ▪ Choisir la méthode de travail ▪ Faconner la piece et ses composante ▪ Assembler les composantes ▪ Secher la piece ▪ Cuir la piéce								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (7) : Emblissement de la piece

Durée de la formation : 401H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	***Appliquer les techniques de finition***	• Aménager le poste de travail • Préparer les outils de finition • Centrer l'objet sur le tour • Tournasser l'objet • Séparer et lever l'objet du tour • Sécher l'objet								
7.2	***Suivre les procedures de cuisson***	▪ Préparer les pieds et les plaques d'enfournement ▪ Enfourner les objets ▪ Régler la température et le palier de la cuisson ▪ Laisser cuire les objets ▪ Laisser le four se refroidir ▪ Défourner les objets								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE (8) : Decoration et vente de la piece

Durée de la formation : 361 H

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	Appliquer les techniques de décoration	- Déterminer les différents types de motifs ▪ Dépoussiérer et poncer l'objet ▪ Répartir soigneusement au crayon l'objet en différentes parties ▪ Choisir et piquer le motif sur le calque ▪ Préparer le pochoir ▪ Fixer et reporter les pochoirs sur l'objet ▪ Tracer les motifs ▪ Colorer le motif ▪ Emailler ▪ Finir l'objet								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.2	- Utiliser les techniques de vente	- Définir le métier de vendeur - Accueillir le client et découvrir son besoin								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière **exceptionnelle**	Excellent	**Moins de 20 – 18**
2	Une performance correspondant **très bien** aux exigences	Très bien	**Moins de 18 - 15**
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	Bien	**Moins de 15 - 12**
4	Une performance correspondant **assez bien** aux exigences	Assez bien (moyen)	**Moins de 12 - 10**
5	Une performance caractérisée par des **insuffisanceset qui ne répond pas aux exigences**, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	Insuffisant	**Moins de 10 - 6**
6	Une performance qui **ne correspond pas aux exigences.** Les connaissances de base sont si **incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées** dans un délai relativement court	Très insuffisant	**Moins de 6 - 0**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation						
Indicateurs Critères	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
	Moins de 20 – 18	**Moins de 18 - 15**	**Moins de 15 - 12**	**Moins de 12 - 10**	**Moins de 10 - 6**	**Moins de 6 - 0**
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences :

4.1- Organisation pédagogique de la formation :

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFPet l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.
L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

4.2- Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation :

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1- Organisation des rentrées en formation par apprentissage :

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

(1)Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser ***deux (02) rentrées en apprentissage par an*** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3ème rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour unespécialité***à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour unespécialité*** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une famille de métiers***en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et laformation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatriceau début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5.2.2- Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) :

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).
La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base,ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3- Formation de base au niveau de l'EFP :

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4- Formation complémentaire :

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;

- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;

- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

4.3- Formation au sein de l'entreprise formatrice :

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.4- Suivi et évaluation des compétences :

5.4.1- Organisation du suivi de l'apprenti :

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement deformation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle ***« fiche de visite »***. Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques :

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Ellesportent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

La notation se fait sur la base de la grille de notation et d'évaluation donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage :

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen :

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats) ;
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر